

Les Eyzies,  
Le 24 décembre 2019

M. DIVINA,  
Président de la Commission d'enquête  
Le Bourg  
24 500 ST-JULIEN-INNOCENCE-EULALIE

**Affaire suivie par : Alexandra Paillé**  
[a.paille@cc-vh.fr](mailto:a.paille@cc-vh.fr) 05.53.02.50.20

**Objet :** Observations relatives au PV de synthèse rendu dans le cadre de l'enquête publique concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, du Règlement Local de Publicité intercommunal, des Périmètres Délimités des Abords, et l'abrogation des cartes communales et intercommunales.

Monsieur le Président,

Le 18 décembre 2019, vous m'avez transmis votre procès-verbal de synthèse des observations formulées dans le cadre de l'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), des Périmètres Délimités des Abords (PDA), et l'abrogation des cartes communales et intercommunales.

Pour faire suite à la transmission de ce document, je vous prie de trouver ci-joint les éléments de réponse dans le tableau ci-joint.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Philippe LAGARDE

Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Homme 

PJ : Tableau